

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Suivi des épreuves édictées

FRA-4061-3

Février 2001

Québec 

FRANÇAIS **LANGUE D'ENSEIGNEMENT**

Suivi des épreuves édictées

FRA-4061-3

Février 2001

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des apprentissages

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 — 00-1336

ISBN 2-550-37314-6

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2001

Introduction

De janvier à avril 2000, le responsable du dossier *Français, langue d'enseignement* à la Direction de la formation générale des adultes a procédé à une collecte d'épreuves édictées dans cette matière afin d'en assurer le suivi en regard de leur qualité.

La collaboration d'une vingtaine de commissions scolaires a alors été demandée. Les nombreuses réponses reçues montrent l'importance et l'intérêt accordés à l'amélioration de la qualité de l'évaluation en FLE. Nous remercions de leur bienveillante générosité chacune des personnes qui ont participé à cette vaste opération.

Nous avons lu avec grand intérêt tous les commentaires reçus, puis colligé les résultats de toutes les épreuves recueillies. Dans nos travaux actuels, nous tenons compte des commentaires reçus et des constatations qui découlent de l'étude des résultats.

Nous vous présentons maintenant un rapport plus approfondi pour l'épreuve FRA-4061-3. Nous avons choisi ce cours parce que nous avons reçu un plus grand nombre de résultats pour cette épreuve et que celle-ci avait fait l'objet d'une révision depuis plus d'un an.

Le présent rapport comprend quatre parties : la première fait état de statistiques établies à partir des épreuves recueillies; la deuxième tente d'apporter quelques réponses à des commentaires précis, tandis que la troisième livre d'une façon concise certains commentaires tels qu'ils ont été formulés par les enseignants et enseignantes, conseillers et conseillères; la quatrième partie annonce des suivis prévus pour l'épreuve FRA-4061-3.

1. Compilation des résultats recueillis en FRA-4061-3

En FRA-4061-3, les résultats de 300 élèves venant de 21 commissions scolaires ont été recueillis. Plusieurs de ces résultats ne concernaient qu'une des deux parties de l'épreuve, c'est pourquoi, nous trouvons les résultats globaux pour seulement 214 élèves.

En compréhension, nous avons tenu compte de 299 résultats et, en production, de 257 résultats. Dans quelques cas, il peut s'agir de résultats obtenus par un même élève, puisque les résultats de 27 des 300 élèves faisaient mention de notes obtenues à une reprise¹ dans des versions différentes de l'épreuve.

De plus, il est à noter qu'un élève qui fait, par exemple, la version A pour une partie de l'épreuve, ne fait pas nécessairement la même version en production.

Nous présenterons dans quatre tableaux les différents résultats analysés lors de notre étude.

Tableau n° 1

Moyennes obtenues							
	Compréhension			Production			Total ²
	A	B	C	A	B	C	
Résultats analysés	116	96	87	96	93	68	214
Moyenne	64,9 %	64,3 %	60,1 %	66,4 %	65,6 %	65,6 %	68,1 %

La lecture des résultats du tableau n° 1 nous amène déjà à faire les constatations suivantes :

- la moyenne obtenue semble intéressante; cependant, nous ignorons le temps utilisé par l'élève avant la passation de l'épreuve;
- la partie *compréhension* est plus faible que la partie *production*;
- la version C en *compréhension* est plus faible que les versions A et B.

1. Voir en annexe des renseignements sur les cas de reprises.

2. Les notes compilées mentionnaient le résultat global d'un même élève pour l'ensemble de l'épreuve.

Tableau n° 2

Les écarts des résultats							
	Compréhension			Production			Total ³
	A	B	C	A	B	C	
Résultats analysés	116	96	87	96	93	68	214
Note la plus basse	4/50	11/50	10/50	0/50	0/50 (2 fois)	0/50 (2 fois)	44/100
Note la plus forte	47/50	45/50	43/50	48/50	44/50	46/50	92/100

La lecture des résultats du tableau n° 2 nous montre que :

- en production, la note zéro est attribuée à 5 reprises; cette note s’explique par le fait qu’une production écrite peut être hors sujet ou hors contexte et ne pas être corrigée. Il est à noter ici que les notes zéro ont été considérées dans le calcul des moyennes obtenues.

Tableau n° 3

Nombre d’élèves par tranche de résultats							
	Compréhension			Production			Total ⁴
	A	B	C	A	B	C	
Résultats analysés	116	96	87	96	93	68	214
80 % et +	12	17	3	20	11	11	23
De 70 à 79 %	35	24	14	28	24	21	66
De 60 à 69 %	40	31	44	30	41	21	102
De 50 à 59 %	14	7	15	14	10	9	21
49 % et -	15	17	11	3	7	6	2
% des élèves ayant obtenu la note de passage	75 %	75 %	70 %	81,3 %	81,7 %	77,9 %	89,2 % ⁵

3. Les notes compilées mentionnaient le résultat global d’un même élève pour l’ensemble de l’épreuve.

4. Les notes compilées mentionnaient le résultat global d’un même élève pour l’ensemble de l’épreuve.

5. 12% des élèves ont réussi après une reprise.

La lecture des résultats du tableau n° 3 permet d'ajouter les constatations suivantes :

- la majorité des élèves réussissent le cours, mais encore là, la compilation ne tient pas compte des abandons, ni du temps que prenaient les élèves pour terminer ce cours avec succès;
- la *production* est réussie par un plus grand nombre d'élèves que la *compréhension*.

Tableau n° 4

La collecte des données a permis d'analyser 185 résultats de la partie *compréhension* de l'épreuve pour lesquels les notes obtenues pour le volet *lecture* et pour le volet *écoute* étaient connues. Ce sont ces résultats qui font l'objet du tableau qui suit. Il convient aussi de préciser que les cinq points attribués au fonctionnement de la langue figurent tous dans les notes du volet *écoute*.

Étude des résultats pour chacun des volets en compréhension						
	A		B		C	
	Lecture	Écoute	Lecture	Écoute	Lecture	Écoute
Nombre de résultats	75	75	60	60	54	54
Moyenne	63,3 %	63,9 %	64,7 %	57,7%	59,8 %	58,6 %
Nombre d'élèves ayant :						
80 % et +	7	13	10	7	3	4
De 70 à 79 %	25	24	18	9	11	11
De 60 à 69 %	17	16	16	18	15	19
De 50 à 59 %	18	12	7	13	17	10
49 % et -	8	10	9	12	8	10
% des élèves ayant la note de passage	65,3 %	70,7 %	73,3 %	56,7 %	53,7 %	62,9 %
Note la plus basse	8/57	0/43 (3 fois)	0/57 (2 fois)	0/43 (4 fois)	0/57 (1 fois)	2/43
Note la plus forte	52/57	41/43	56/57	41/43	52/57	38/43

La lecture des résultats du tableau n° 4 permet de constater que :

- il existe une variation assez importante dans les résultats obtenus et dans le pourcentage de réussite à chacun des volets de l'épreuve. Selon les commentaires recueillis, les sujets abordés dans les textes du volet *lecture* et dans les messages du volet *écoute* semblent être la raison principale de cette variation. Comme une étude faite à l'aide du logiciel Sato-calibrage permettait d'affirmer que les textes et les messages proposés avaient un indice de lisibilité d'un niveau correspondant à l'échelon du programme pour lequel l'épreuve avait été conçue, il semble que c'est l'intérêt même des sujets et leur caractère plus éloigné des préoccupations des élèves qui en augmentaient la difficulté.
- dix fois la note zéro a été attribuée pour l'un ou l'autre des volets de l'épreuve. voici quelques hypothèses d'explication : l'élève n'a fait qu'un volet de l'épreuve et a abandonné par manque de temps le second volet; l'élève ne s'est présenté qu'à ce volet de l'épreuve, malgré le fait que les deux volets doivent être faits dans une même séance d'examen.

2. Réponses et réflexions

Voici des réponses à des questions ainsi que des réflexions sur des questions accompagnées de commentaires reçus au cours de l'opération intitulée *Suivi des épreuves édictées* lancée au printemps 2000.

Guide d'administration et de correction – Compréhension – toutes les épreuves

- La répartition des points (57% en lecture et 43% en écoute) s'explique ainsi. On corrige les items du volet *lecture* sur 57 points et ceux du volet *écoute* sur 38 points; les cinq points relatifs au respect du fonctionnement de la langue comptabilisés à la fin de l'épreuve apparaissent tous au total des points du volet *écoute*.
- Dans une question où il est demandé à l'élève de « justifier sa réponse en fournissant des exemples », il faut juger de l'ensemble de la justification et de la pertinence des exemples apportés en regard de la justification, comme il est mentionné dans l'*Échelle descriptive*.
- « Le corrigé donne des balises sans plus. » Il est impossible de donner une seule bonne réponse à une question où il est demandé à l'élève de donner son opinion. Les suggestions de réponses ne sont données que pour aider le correcteur ou la correctrice à voir une réponse possible, mais non une seule et unique bonne réponse.
- Pour presque toutes les réponses, il est possible d'allouer une partie des points; cette précision apparaît dans le texte entre parenthèses après chaque réponse.

Cahier de l'élève – Compréhension – toutes les épreuves

- À la lecture de certaines questions, on demande : « Que veut-on évaluer? ». Pour répondre à cela, il faut se rappeler que la rédaction d'une épreuve doit satisfaire aux critères établis dans la définition du domaine d'examen. Chaque item (ou question) doit correspondre à un comportement observable; de plus, chaque comportement observable fait appel à une habileté et à une notion déterminées.

Par exemple, la question 16 de l'épreuve B (« Croyez-vous que l'auteur a su intéresser ses destinataires par le sujet traité dans ce message? Expliquez votre réponse. ») ne pourrait être remplacée par une question formulée ainsi : « Qui sont les destinataires de ce message? Expliquez pourquoi ce message pourrait les intéresser. ». En effet, dans sa formulation actuelle, cette question se réfère au comportement observable qui demande « d'apprécier le texte ou le message dans son ensemble quant au sujet [...] ». Dans la seconde formulation, on ne demande pas à l'élève d'apprécier le sujet traité.

- Certains déplorent le fait qu'il n'y a pas de questions sur les connaissances grammaticales. Selon le programme de *Français, langue d'enseignement*, l'étude des mécanismes du fonctionnement de la langue n'est pas objet d'évaluation en soi. Comme il est mentionné dans l'introduction du programme, les connaissances ne doivent pas « être apprises pour elles-mêmes mais pour servir au développement [des] habiletés » langagières. (p. xiii). Il serait bon de rappeler que l'approche communicative, qui est au cœur de l'élaboration du programme, vise la recherche et la construction du sens.
- Le fait de poser une question qui fait appel au jugement personnel de l'élève (exemple : « Croyez-vous que [...]? ») ne rend pas la question incompatible avec la dominante informative. La dominante fait référence au texte ou au message utilisé et non à l'habileté nécessaire pour répondre à une question ou pour accomplir une tâche concernant la compréhension de ce texte ou de ce message.
- « les élèves ont très peu la pratique du message sur cassette. » Il y a « peu de préparation pour les éléments prosodiques et relevant du paralangage ». Dans ces deux affirmations, on signale une difficulté liée à des lacunes dans le matériel d'apprentissage utilisé. Comme il est mentionné à la page 2 dans toutes les définitions du domaine d'examen pour les cours du programme Français, langue d'enseignement, l'évaluation répond aux orientations du programme d'études. Il revient à l'enseignant ou à l'enseignante de prévoir le matériel répondant aux exigences du programme.

Guide d'administration et de correction – Production écrite – toutes les épreuves

- « Il semble exagéré d'accorder 40 p. 100 des points au fonctionnement de la langue, alors que dans le programme et dans les cahiers d'apprentissage, on ne consacre pas 40 p. 100 aux objectifs et aux activités liés au fonctionnement de la langue. »

La pondération établie au regard de l'évaluation s'appuie sur l'importance qu'on veut donner à chaque objectif quant à l'atteinte globale des objectifs terminaux et des orientations du programme d'études. Plusieurs autres facteurs peuvent aussi influencer sur la pondération retenue; par exemple, on doit tenir compte de l'importance relative de chaque partie d'épreuve, de l'échelon du programme du cours à évaluer, etc.

- « Que faire quand l'élève fait un collage en utilisant les éléments d'information fournis et non son propre texte? » Cette question revient souvent. C'est dans l'apprentissage que l'élève devrait apprendre à rédiger un reportage en se servant d'informations orales ou écrites, et cela, en organisant les données recueillies. L'information proposée devrait être utilisée pour « favoriser l'émergence des idées » et pour inclure des citations ou des références qui viennent appuyer l'information donnée.

Deux considérations peuvent nous guider. S'il n'y a que du « collage », le texte ne provient pas de l'élève; si l'élève a utilisé des éléments d'information fournis dans sa version d'origine, il doit l'avoir indiqué clairement dans sa présentation.

Matériel nécessaire à la passation

- Certaines interrogations persistent au sujet des ouvrages de référence permis. Les définitions du domaine d'examen indiquent pour les épreuves de *compréhension* : « L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française, d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. » Ceci peut donc inclure des ouvrages comme le *Multidictionnaire*, toute grammaire ou tableau grammatical, tel le *Référentiel grammatical*. Par ailleurs, il est clairement mentionné dans les définitions du domaine d'examen que « l'utilisation de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) n'est autorisée que pour la *production écrite*. »

- En ce qui concerne des ouvrages de référence plus spécialisés, comme *Le petit Lexique*, ou d'un caractère plus diversifié, comme *Info express*, leur utilisation n'est pas prévue.

- L'utilisation d'un dictionnaire bilingue général pour les élèves allophones n'est pas permis en conformité avec la règle figurant à l'article 8.4.3 du *Guide de gestion de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle 2000-2001*. Le texte stipule que l'utilisation d'un dictionnaire bilingue général n'est permis que pour les deux premières années d'inscription aux cours LAN en francisation.

3. Commentaires recueillis

Voici des extraits de quelques commentaires reçus. Ils vous sont livrés tels qu'ils ont été formulés. À vous de tirer vos conclusions!

Compréhension en lecture et en écoute

Guides d'administration et de correction – toutes les épreuves

- « cernent bien les possibilités de réponse »
- « orientent correctement l'enseignant »
- « très bien faits »

Textes en général

- « mieux adaptés à la situation que vivent nos étudiants »
- « correspondent à la dominante »
- « portent sur des sujets suffisamment intéressants et répandus »
- « n'intéressent pas vraiment les élèves »
- « ne constituent pas des modèles intéressants »
- « utilisent un vocabulaire trop pointu ».

Texte – épreuve A

- « un peu trop facile »
- « pertinent, rejoint tous les étudiants »
- « bon choix »

Texte – épreuve B

- « bon choix; vocabulaire accessible »
- « texte à remplacer »
- « correct »
- « choix discutable : texte pénible et ennuyant »
- « texte "plate" »

Texte – épreuve C

- « vocabulaire trop pointu »
- « plus difficile que A et B » (2 C.S.)
- « choix discutable : texte pénible et ennuyant »
- « difficulté un peu trop élevée pour les élèves »
- « manque de lien avec le message »

Message – en général

- « bonne qualité de son, débit correct »
- « intéressant »
- « formule intéressante : même sujet à l'écoute et à la lecture »

Message – épreuve B

- « Deuxième partie un peu décousue; abus de statistiques »
- « élèves déstabilisés par le changement de sujet et de contexte »

Message – épreuve C

- « plus difficile que A et B »
- « difficulté créée par la juxtaposition des mots "grenouille" et "léopard" »

***Cahier de l'élève* – toutes les épreuves**

- « le résumé alourdit inutilement l'épreuve. [...] Abolir le résumé ou ne conserver que le résumé »
- « le résumé n'est pas une situation de communication réelle ».
- « bien aéré »
- « espace pour réponse généralement suffisant »
- « questions posées avec clarté »
- « questions correspondent bien aux apprentissages »
- « si l'étudiant prend le temps de bien lire les questions, il pourra facilement y répondre »
- « très bien fait »

Réussite des élèves

- « Les épreuves exigent que les élèves soient bien préparés. »
- « L'étudiant qui fait bien son cahier aura le résultat de son travail. »
- « Les professeurs admettent qu'ils font une correction large. Entre les compétences développées et attendues au cours des apprentissages et tout ce qu'il faut démontrer pour obtenir une note intéressante à l'examen, il y a un décalage trop grand. Autrement dit, un examen comme celui-là exige plus que ce que l'élève peut acquérir dans ses apprentissages. »
- « Les résultats reflètent bien les capacités des élèves. »
- « Le cours 4061 est une partie difficile dans le cheminement de l'élève. »
- « Cours difficile, mais très formateur. »
- « Les reprises sont rares. »
- « Toujours mieux réussi par un adulte qui a un peu de vécu que par un "jeune" adulte. »

Durée de passation

- « besoin du double de temps »
- « suffisant (pas excessif) »
- « la plupart des étudiants utilisent tout le temps mis à leur disposition et qui s'avère toutefois suffisant »
- « résumé bâclé : deux séances d'examen aideraient à corriger la situation »
- Suggestion faite par 4 C.S. : deux séances d'examen, soit une pour la lecture et une pour l'écoute; cependant les modalités varient : « 3 heures pour la lecture et 2 heures pour l'écoute; 2 heures pour chaque volet; 30 minutes de plus au total »
- « le temps est suffisant » (3 C.S.)
- « selon certains enseignants, les élèves manquent de temps pour se relire, mais pas de preuve à l'appui »

Production écrite

Guide d'administration et de correction – toutes les épreuves

- « grille adéquate; avec 10 critères, correction plus objective. »
- « La grille devrait être plus explicite : trop de place à la subjectivité. »

Cahier de l'élève – toutes les épreuves

- « trop de références relatives à chaque sujet. »
- « L'information devrait être donnée plus en vrac. »
- « Feuille de plan : manque d'espace pour faire un plan détaillé. »

Cahier de l'élève – épreuve A

- « Les textes de référence sont plus longs et moins concis que dans B et C. »

Cahier de l'élève – épreuves B et C

- « Les données d'informations sont mieux présentées comparativement à la forme A. »

Durée de passation

- « trop courte : l'élève manque de temps pour corriger son texte. »
- « Une statistique : 23 % des élèves prennent 125 minutes et moins;
50 % , de 130 à 170 minutes;
27 % , 180 minutes. »

4. Suivi

Production écrite

À la suite des commentaires reçus concernant la difficulté importante que constitue pour un élève la rédaction d'un reportage dans une salle d'examen et dans un délai de 3 heures, de nouvelles spécifications pour l'épreuve FRA-4061-3 de la production écrite seront établies au printemps 2001 et de nouvelles versions de cette épreuve seront rédigées. Ces dispositions visent à accorder un temps de préparation distinct du temps de rédaction. Le tout devrait être mis à votre disposition dans les centres d'éducation des adultes dès l'automne 2001.

Compréhension

Vous avez reçu ou vous recevrez sous peu des versions corrigées des *Guides d'administration* et des *Cahiers de l'élève* en compréhension. Des corrections mineures ont été apportées à la formulation de deux ou trois questions ainsi qu'à la clé de correction correspondante. Une liste de ces corrections est jointe à l'envoi.

Annexe

Quelques renseignements sur les reprises

27 cas de reprise étudiés :

- 10 élèves ont repris une seule fois la partie compréhension, mais pas la partie production;
- 7 élèves ont repris une seule fois la partie production, mais non la partie compréhension;
- 5 élèves ont repris une fois chacune des deux parties;
- 3 élèves ont repris deux fois la partie compréhension, mais non la partie production;
- 2 élèves ont repris deux fois la partie compréhension et une fois la partie production.

Résultats obtenus après la ou les reprises :

- 19 élèves ont obtenu la note de passage;
- 4 élèves sont toujours en situation d'échec;
- 4 élèves ont fait la reprise pour augmenter leur résultat, sans avoir subi d'échec.

Écarts entre la note initiale et la note finale :

- 11 élèves ont obtenu de 1 à 5 points de plus;
- 5 élèves ont obtenu de 6 à 10 points de plus;
- 4 élèves ont obtenu de 11 à 15 points de plus;
- 1 élève a obtenu de 16 à 20 points de plus;
- 2 élèves ont obtenu 26 points de plus après plus d'une reprise;
- 4 élèves ont obtenu de 35 à 39 points de plus, après avoir obtenu la note zéro en production.

En compréhension, sur 18 cas étudiés :

- les résultats obtenus pour la version **A** sont plus faibles que ceux qui ont été obtenus pour les versions B et C **5** fois sur **12**;
- les résultats obtenus pour la version **B** sont plus faibles que ceux qui ont été obtenus pour les versions A et C **9** fois sur **14**;
- les résultats obtenus pour la version **C** sont plus faibles que ceux qui ont été obtenus pour les versions A et B **4** fois sur **10**.

26 février 2001

